

Compte-rendu de réunion du Conseil Municipal

du 27 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-sept juillet, à 20h06, le Conseil Municipal de la commune de PIZAY, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 21 juillet 2017, sous la présidence de Monsieur Marc GRIMAND, Maire.

Etaient présents : Mesdames Brigitte AVOSCAN, Frédérique LIGER, Isabelle LORIZ, Martine POTHIN ; Messieurs Charles BOUCHARD, Vincent BRUN, Marc GRIMAND, Bruno LEBLANC, Jean-Michel JOSSERAND, Jean-Louis GAGNEUX et Chung Tong WONG.

Etaient excusés : Messieurs Olivier ANSELME, Frédéric LOZANO, Yves SELIGOUR et Pascal VASSEUX

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise dans le sein du conseil : **Mme Isabelle LORIZ** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h06 et après validation, à l'unanimité, du compte-rendu de la séance du 29 juin 2017 donne lecture de l'ordre du jour.

1. Commissions communales

A/ Urbanisme

Jean-Louis GAGNEUX présente les dossiers :

- Ancienne Ferme Hayez (Route de Sainte Croix)
Au lieu de 4 habitations on passe à 3 logements (dans le corps de ferme). La déclaration préalable (DP) avec implantation des sorties est en cours d'acceptation par la Direction Départementale du Territoire (DDT). L'accès D22 serait autorisé et validé.
- Lotissement du Giroud : Transaction BARBET : les hypothèques ont renvoyé des numéros parcellaires (DM). Maintenant il faut passer à l'acquisition du terrain pour l'aire de retournement pour la desserte des poubelles et l'élargissement de la voie.
Nous sommes en attente d'un nouveau plan dessiné pour l'ensemble des constructions avec un planning de la société VITTON.
- Ancien café Besset : Pas de changement. Juste un arbre à replanter (obligation du PLU). De plus il y aura trois logements dans le corps de maison et dans l'ancienne « salle de danse ».
- Division Grimand Alain : Au total il y aura 4 lots potentiels qui feront l'objet d'une DP conformément au PLU.

Jean-Louis GAGNEUX n'a pas d'autres éléments nouveaux à présenter au CM.

B/ Environnement, voirie et bâtiments

Environnement :

- 1- La société Granulats Vicat a déposé une demande au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière située sur le territoire de Pizay lieu-dit « Creux de la Perrière ». Ce n'est pas une ouverture de carrière, mais une extension de l'autorisation initiale.

Ce projet sera soumis à une enquête publique qui pourrait se dérouler du 18 septembre au 20 octobre 2017.

Mr Chaux, nouveau gérant nous tiendra informé de tous éléments nouveaux à apporter à ce dossier. Rendez-vous début septembre.

- 2- Bilan 1^{er} passage sous-traitance élagage ?

Après un premier rodage, il est nécessaire de peaufiner le contrat car quelques endroits ont été oubliés. Deux lieux sont à traiter en priorité au niveau de l'élagage, rue du Mas Péguet et route de Bourg-en-Bresse, vers le lotissement des Grandes Rayes (action de Mr Jean-Michel Josserand). Attention au traitement de l'ambroisie.

Bâtiments :

Groupe scolaire

Tous les travaux et entretien de l'école de fin d'année scolaire sont effectués. La société Carraz envoie un devis pour l'école concernant la fontaine et les robinets de radiateurs (hors services).

C/ Scolaire

- 1- Nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2017 suite au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 qui propose des heures d'enseignement hebdomadaires sur huit journées et décomposées comme suit :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

. Matin	Entrée : 8.45	Sortie : 11.45
. Après-midi	Entrée : 13.15	Sortie : 16.15

Cette organisation est effective dès le 4 septembre 2017, jour de la rentrée scolaire. Toutefois, il faudra attendre l'avis du Conseil Départementale de l'Education Nationale (CDEN) qui se tiendra le 7 septembre 2017 à l'issue duquel L'Académie de Lyon prendra un arrêté fixant réglementairement les horaires de début et de fin de classes pour l'école de Pizay.

- A Pizay :
 - . Deux classes petites moyenne sections de 26 élèves chacune
 - . Une classe de moyen grand de 26 élèves.
 - Au total : 78 élèves à PIZAY
- A Bressolles : Ouverture d'une nouvelle classe
 - . Une classe de grande section CP de 22 élèves
 - . Une de CP de 22 élèves
 - . Une de CE1 de 26 élèves
 - . Une de CE2 de 26 élèves.
 - Ce qui fait un total de 96 élèves

- Au Montellier
 - . Une classe de CM1 de 25 élèves
 - . Une classe de CM2 de 23 élèvesAu total : 48 élèves
- L'effectif des élèves pour le regroupement de ces trois écoles sera de 222.

2- Changement de personnel ATSEM

Mme Yolande Besset est partie à la retraite et sera remplacée par Mme Sabine Chapolard (mutation de Montluel) qui effectuera 30h49 annualisée. Mme Michèle Martineau ne change pas ses horaires et effectuera 10h par semaine.

Le contrat de Mme Elisa Girodo est renouvelé et ses horaires seront annualisés à 26h52 par semaine.

Mme Véronique Gagneux aide au service des cantines deux heures par jours.

3- Entretien des locaux de l'école et de la mairie.

Fin du contrat au 31 août 2017 avec Mr VERICEL qui sera remplacé par Mr DI Giovanni avec un nouveau contrat car modification de l'organisation des horaires scolaires.

Le CM accepte à l'unanimité.

D/ Sécurité

- Plan d'accessibilité des ERP, personnes à mobilité réduite

Un planning est à prévoir en septembre car aucun rendez-vous pour les périodes des mois de juillet et août. Vincent Brun explique qu'il a préparé un fichier sur laquelle la commission a travaillé.

Marc Grimand propose de prendre en compte les modifications qui sont apportées par le projet du Futur Groupe Scolaire.

- Concernant les bureaux de la mairie, au-dessus de l'école (à ce jour pas d'autorisation d'occupation des lieux) et de la bibliothèque, il y aura une régularisation des dossiers.

2. Mutualisation 3 CM (Communauté de Communes) Adhésion à un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'assurances

Dans le cadre du schéma de mutualisation, il est ressorti de discussions menées avec les Communes membres de la 3CM que les Communes de Dagneux, Pizay et Sainte-Croix y compris la 3CM, voyaient leur marché d'assurances arriver à échéance.

Une étude d'analyse des risques et couts a été confiée à SIGMA RISK, Consultant Audit Assurances. Une proposition globale de contrat mutualisé sera proposée.

Ainsi les communes doivent délibérer pour adhérer au groupement de commandes pour la passation du marché assurances. La consultation ne pourra être lancée qu'après délibération de toutes les communes.

Marc Grimand explique que la loi oblige à venir à une mutualisation plus importante entre les communes membres d'une même communauté de communes. Grâce à cette adhésion à un groupement de commandes, il sera susceptible d'obtenir une réduction du coût des assurances de 20 % avec des offres économiquement plus avantageuses et une meilleure couverture d'assurances dans plusieurs domaines (bâtiments, voirie, flotte automobile,

protection des élus, etc. ...).

Le coût pour l'étude est de 240 euros, soit 30cts par habitants. Le contrat actuel est résiliable au 31 décembre 2017 et le nouveau sera soumis à l'offre du marché. La prochaine réunion aura lieu le 30 août 2017.

En conséquence de quoi, Le Conseil a donné l'autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention et accepte de prendre une délibération pour adhérer à un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'assurances.
Le CM accepte à l'unanimité.

3. Etude de cadrage urbain

Le dossier pour le Projet Groupe Scolaire et la restructuration du centre-bourg n'est pas encore complet car il manque des documents de l'architecte, ces documents seront donnés avant le 4 août. Un rendez-vous sera pris avec la Préfecture pour avis.

Les dossiers pour les demandes de subventions sont en cours d'élaboration (Préfecture, Région, Département).

4. Information diverse

a) Tourisme – Compétence de la 3CM (Communauté de Communes)

Suite à une réunion du **groupe de travail « sentiers »**, le 4 juillet 2017, la Gestion de l'office de tourisme propose de valider les besoins de balisage et de jalonnement, de préparer l'édition d'un nouveau topoguide et identifier des haltes le long des sentiers à aménager.

b) Un Forum de « l'entrepreneuriat » concernant La Côtière de l'Ain aura lieu le 21 septembre 2017 à Miribel (salle ALLEGRO) avec le partenariat de la 3CM.

L'objectif du forum est :

- Ceux qui ont l'idée de créer
- Ceux qui créent ou sont au démarrage

c) La Croix-Rouge Française

- 1- Campagne de sensibilisation auprès du grand public de Pizay du 14 août au 9 septembre 2017. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association et une Journée Mondiale des Premiers Secours qui se déroulera le samedi 9 septembre 2017 à Lagnieu.

d) Journée européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre 2017

Voir le flyer sur le site de la commune.

e) Sénatrice de l'Ain, Mme Sylvie Goy-Chavent

Dans le cadre de son mandat de Sénatrice, Mme Goy-Chavent rend visite à toutes les communes du département. Elle consacre la journée du jeudi **28 septembre 2017** dans le secteur de Pizay et propose de venir rencontrer le Maire et ses adjoints.

f) Journée promotionnelle le 10 septembre 2017 pour l'esthéticienne qui effectue des prestations dans son institut de beauté – Pré du Sabotier

Animation Commerciale

- g) Vogue annuelle organisée par les conscrits, les 15, 16 et 17 septembre 2017.
- h) Réunion publique « Etude de cadrage Urbain » le 21 septembre pour la présentation du projet de développement de notre commune et recueil des remarques.
- i) Jumelage

Visite des Allemands dans le cadre des échanges avec la ville d'OSTFILDREN, du 29 septembre au 2 octobre 2017.

PIZAY recevra le dimanche 1^{er} octobre les Allemands pour un atelier cuisine avec fabrication de tartes au feu de bois à la ferme.

- j) 3 CM – Spectacle « ZAC en Scène » les 6 et 7 octobre 2017 (la 3cm renouvelle cette prestation avec des artistes « émergeants »)
- k) Fête du Village – 14 juillet 2017

Le Président de l'Association Terres Fleuries, Bruno Leblanc remercie la municipalité pour la logistique et l'aide apportée pour la Fête au village du 14 juillet ainsi que la réussite du feu d'artifice. C'est une journée réussie pour cette association.

- l) Prochain CM le LUNDI 25 septembre 2017 (19H30)

Fin de la séance 21.37 heures